

# M . I . R . S . P . A . A .

## MISSION INTERDEPARTEMENTALE POUR LE RECYCLAGE DES SOUS-PRODUITS DE L'ASSAINISSEMENT EN AGRICULTURE

Chambre d'Agriculture - Chemin de la Bretèque – CS 30059 - 76237 BOIS GUILLAUME Cedex  
Tél. : 02 35 59 47 66 – [gwendoline.lebahers@mirspaa.fr](mailto:gwendoline.lebahers@mirspaa.fr) – [berengere.girard@mirspaa.fr](mailto:berengere.girard@mirspaa.fr)

**P. FAUCON**  
Président

**B.GIRARD**  
**G. LE BAHERS**  
Chargées de Mission

DDTM de l'Eure  
Service Eau Biodiversité Forêts  
Unité Police de l'Eau et de la pêche  
1 avenue du Maréchal Foch  
CS 42205  
27022 EVREUX CEDEX

A l'attention de Madame LEROUVREUR

**Objet :** Dossier d'autorisation  
Epanchage des boues de la station d'épuration Iris des Marais à Vernon  
Expertise de la MIRSPAA

Bois Guillaume, le 15 décembre 2020

Madame,

L'étude préalable au recyclage agricole des boues de la station d'épuration Iris des Marais, réalisée par La Chambre d'Agriculture en octobre 2020, ne soulève aucun commentaire de la MIRSPAA concernant sa cohérence agronomique. Les remarques de la MIRSPAA sur la version provisoire du dossier ont été prises en compte.

Restant à votre disposition,  
Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

**B. GIRARD**